

Franche Comté

La programmation FEDER en chiffres

4% enveloppe	5,8 M€
Programmation initiale logement	5,8 M€
Programmation complémentaire	

Projets acceptés	2,9 M€
Projets sous instruction	881.351 €
Total	3,8 M€
Projets en attente d'instruction	

Modalité d'affectation du FEDER

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Mode appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

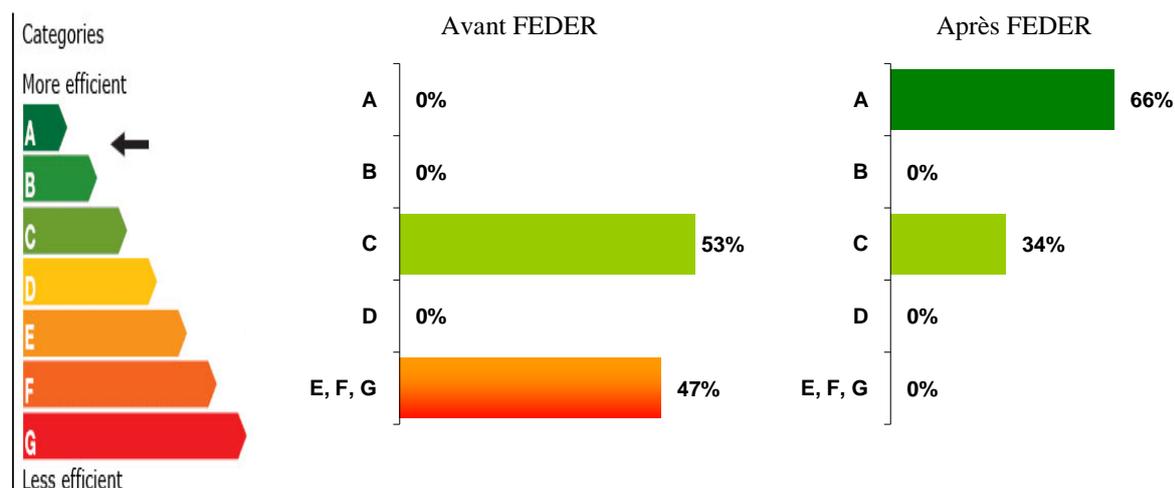
Les choix locaux de programmation

- passage des classes E, F, G à C : taux de 20% de FEDER avec un plafond de 40€/m²
- atteinte du niveau BBC (classes A et B) : taux de 40% de FEDER avec un plafond de 70€/m²

Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

Ménages concernés	1.037
Investissements générés	29.8 M€
Emplois locaux induits	423

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires :



Commentaires

Points positifs :

- Mise en place rapide et pragmatique
- Effet levier pour la réhabilitation en BBC

Points à améliorer :

- Vers la dématérialisation des dossiers
- Raccourcir les délais d'instruction auprès des services de l'Etat

Contact personnes ressources : Elise Douchez-Cattin, Directrice Union sociale pour l'habitat de Franche-Comté, tel : 333.81.52.21.55